

« 6H OPEN KART 2012 » du Paul Ricard Karting Test Track

Règlement

Article 1 : Définition

Le Circuit Paul Ricard KARTING TEST TRACK organise samedi 2 juin en semi-nocturne et le samedi 8 septembre , deux animations karting par équipe, ouvertes à tous, sous le nom de "**6 H Open Kart KTT**".

Article 2 : Conditions de participation

Pour participer, il suffit d'avoir au minimum **quinze ans révolus au jour de l'animation**. Les organisateurs se réservent le droit de vérifier que cette condition soit respectée et de refuser toute demande d'inscription s'il y a lieu.

Article 3 : Principes de l'épreuve et classement

Les « **6 Heures Open Kart KTT** », sont une endurance ouverte à vingt équipes maximum de deux à six pilotes. Après une séance d'essais chronométrés d'une heure pour déterminer la grille de départ, il sera procédé à une course- relais de 6 heures, suivie d'une proclamation des résultats.

Article 4 : Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont fixés à **700 € TTC. par équipe** et par épreuve, **incluant un buffet dînatoire**.

Article 5 : Inscriptions

Chaque équipe doit être composée de deux, trois, quatre, cinq ou six pilotes. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'utilisation de noms d'équipe farfelus.

Seules les vingt premières demandes accompagnées des droits d'inscription seront prises en compte. Au delà, il sera établi une liste d'attente.

La demande d'inscription entraîne l'adhésion totale et sans réserve de chacun des participants au présent règlement.

En cas de désistement, par mail, plus de dix jours à l'avance, les droits versés seront remboursés. Par contre, passé ce délai ils seront acquis à l'organisation.

Article 6 : Règle de poids.

Les équipes peuvent être constituées de 2 à 6 pilotes maximum. Une pesée sera effectuée lors de la confirmation d'inscription. Elles devront répondre à l'ensemble des conditions définies ci-dessous :

1. Au moins la moitié des pilotes de l'équipe (arrondi à l'entier sup.) doit peser + de 70 Kg
2. Il sera accepté au maximum par équipe :
 - o un pilote de moins de 60 Kg par équipe.
 - o trois pilotes de moins de 70 kg (inclus celui de moins de 60 kg).

7 : Pénalité de non respect de l'article 6

Les équipes ne respectant pas l'article 7, se verront infliger la pénalité suivante :

A (exprimé en secondes)

$A = (24 \text{ heures en secondes}) / (\text{Nombre de pilotes de l'équipe}) / (\text{durée d'un bon tour : } 57 \text{ secondes})$

B (exprimé en secondes)

$B = \text{Pénalité par pilote ne répondant pas aux exigences de l'article N° 7} = (A) \times (0,9 \text{ gain constaté pour } 10\text{kg})$

P (exprimé en secondes arrondi à la minute sup.) converti en Stop and Go appliqué à 12h de course (sans changement de pilotes)

$P = B \times (\text{Nombre de pilotes ne répondant à l'article 7})$

Exemple pour une meilleure compréhension :

Une équipe de 5 pilotes dont tous les pilotes pèsent moins de 70 kg (soit 3 ne répondant pas à l'article 7).

$A = (3600 \times 24) / 5 / 57 = 303,15 \text{ secondes}$

$B = 303,15 \times 0,9 = 272,84 \text{ secondes}$

$P = B \times 3 = 818,51 = 14 \text{ mn de Stop and Go appliqué à 12h de course (sans changement de pilotes)}$

Article 8 : Attribution des Karts

Les karts sont tirés au sort par une main innocente, à l'issue du briefing, et sont attribués pour la soirée. Les équipes sont appelées, pour ce tirage, dans l'ordre dans lequel elles ont confirmé leur inscription, le matin de l'animation.

Article 9 : Cautions

Une caution de 500 € par kart devra être versée à l'organisation, lors de la confirmation d'engagement (espèces ou chèque).

Si une équipe subit un problème technique (par exemple de moteur), l'organisation se charge de la réparation, sans intervention sur la caution.

Si une équipe subit ou provoque un dommage entraînant une casse des pièces sur son kart, l'organisation se charge de la réparation mais impute les pièces remplacées à la caution. Celle-ci sera restituée à l'issue de l'animation, amputée du montant des pièces utilisées.

Seront retenues sur la caution les sommes forfaitaires suivantes :

Fusée de roue cassée	100 € TTC
Arbre de transmission arrière tordu	250 € TTC
Tonneau	500 € TTC

Article 10 : Chronométrage

Le système électronique de chronométrage prend en compte l'intégralité des tours couverts par chacun des karts, et enregistre les meilleures performances de chacun d'eux. Le classement est affiché en temps réel sur un écran géant en bord de piste, et sur un moniteur placé dans l'espace bar.

Article 11 : Déroulement de la soirée

11.1 : Confirmation des inscriptions:

Pour confirmer leur inscription, les équipes doivent se présenter au complet avant 15h30.

11.2 : Briefing obligatoire

Le briefing a lieu à 16h30. Il est obligatoire pour tous les pilotes. Il y sera expliqué le déroulement de l'animation dans ses moindres détails. A l'issue de celui-ci, il sera procédé au tirage au sort des karts.

11.3 : L'accès piétonnier de la piste sera exclusivement réservé aux membres de l'organisation, et par voie de conséquence interdit à toute autre personne.

11.4 : Essais de qualificatifs chronométrés

Entre 16h50 et 17h50, toutes les équipes tournent ensemble. Chaque équipe gère comme bon lui semble cette séance d'essais. Les changements de pilote devant se faire uniquement dans la zone de relais.

Le classement à l'issue de la séance d'essais, prenant en compte le meilleur tour de chaque équipe, déterminera les places sur la grille de départ.

11.5 : Important

Les heures d'ouverture et de fermeture de la piste sont rigoureusement respectées. Tout pilote en retard peut tout de même prendre la piste en cours de séance, le temps perdu ne sera pas rattrapé.

11.6 : Procédure de Départ

Le départ est un départ arrêté type F1. Il est donné, à 18h00.

11.7 : Relais

Au cours de l'épreuve, chaque équipe est tenue de passer **11 fois minimum** par la zone de relais pour changer de pilote. Toute équipe ne respectant pas le nombre de relais minimum, verra automatiquement son équipe disqualifiée et classée dernière.

Seuls les pilotes prenant le départ sont autorisés à pénétrer à l'intérieur de la zone de relais où les karts devront évoluer au pas. Toute infraction à ces règles élémentaires de sécurité entraînera une pénalité.

11.8 : Essence

Les équipes, gèrent leur ravitaillement en carburant et ce dès les essais. L'accès au stand, et donc à la station d'essence, sera fermé 5 minutes avant la fin des essais.

11.9 : Arrivée et classement général

L'arrivée est donnée par le directeur de course au baisser du drapeau au terme des 6h de course devant le kart ayant couvert le plus grand nombre de tours. Les équipes ayant fait le même nombre de tours sont départagées par l'écart chronométré lors du passage sous le drapeau d'arrivée.

Article 12 : Incidents mécaniques

Tout incident mécanique avant le départ de la course donne lieu systématiquement au remplacement du Kart et au report du départ.

Après le départ, et ce, quelles qu'en soient les raisons, et, en particulier même si la responsabilité du participant n'est pas engagée, tout incident mécanique ne donne droit à aucun repêchage. Le pilote devra rejoindre la zone mécanique avec l'aide exclusive du personnel du circuit.

L'intervention des mécaniciens sera fonction de l'ordre d'entrée dans la zone mécanique.

Article 13 : Litiges

Aucune réclamation ne sera acceptée pendant et après les épreuves. Toutefois la direction de course aura le pouvoir d'infliger des pénalités pour sanctionner tout comportement antisportif.

Article 14 : Pénalités

En cas de comportement antisportif, le directeur de piste, seul juge pendant la journée, peut infliger un "STOP AND GO", sanction étant sans appel. Il informera le pilote en cause par drapeau noir. Dès qu'il sera prévenu, le pilote ne devra pas parcourir plus d'un tour avant de venir effectuer sa pénalité dans la zone de relais. Le "STOP AND GO" ne permet en aucun cas de changer de pilote.

Article 15 : Barème des Pénalités

C'est l'équipe qui est sanctionnée : aussi le pilote qui subit la pénalité n'est pas forcément celui qui a commis la faute.

3.	Comportement anti-sportif (poussette et autre contact volontaire)		
	a)	1 ^{ère} Pénalité	5 minutes
	b)	Récidive	10 minutes
4.	Non respect du tracé		
	c)	1 ^{ère} Pénalité	5 minutes
	d)	Récidive	15 minutes
	e)	2 ^{ème} Récidive	hors course
5.	Vitesse excessive dans les stands (cône déplacé à l'entrée des stands)		
	f)	1 ^{ère} Pénalité	5 minutes
	g)	Récidive	10 minutes
6.	Nombre d'arrêts non respecté	par arrêt en moins	10 tours

Article 16 : Responsabilité

Les participants devront respecter scrupuleusement les consignes de sécurité et de conduite qui leur seront prescrites par les organisateurs. Ils s'engagent à cet égard à assumer personnellement les risques de leur propre évolution, ainsi que ceux qu'ils pourraient causer à d'autres participants. En tout état de cause, les organisateurs ne pourront être tenus responsables pour tout préjudice susceptible de résulter de la participation à la présente animation. À ce titre, ils signeront, lors de l'inscription, un abandon de recours.

Article 17 : Autorisation des participants

Les participants autorisent expressément les organisateurs à utiliser éventuellement leurs noms et leurs photos dans toutes communications liées à la présente animation, sans aucune contrepartie.

Article 18 : Annulation

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'événement si les circonstances l'exigent. Dans ce cas, l'intégralité des droits d'inscription sera remboursée, à l'exclusion de tous autres frais et indemnités de quelque nature que ce soit.

Article 19 : Modification du règlement

L'organisation se réserve le droit de modifier, à tout moment, le présent règlement, pour des raisons de force majeure, de sécurité ou d'éthique. Dans ce cas, les modifications seront portées à la connaissance des engagés dès que possible et ne pourront être contestées.

« 6H OPEN KART 2012 »

du Paul Ricard Karting Test Track

Programme du 2 juin

- | | |
|--------------------|--|
| 15h30/16h15 | • Confirmation des inscriptions |
| 16h30 | • Briefing |
| 16h50/17h50 | • Essais chronométrés |
| 17h55 | • Procédure de départ |
| 18h00/00h00 | • Course |
| 00h15 | • Podium |

« 6H OPEN KART 2012 »

du Paul Ricard Karting Test Track

Programme du 8 septembre

15h30/16h15 • Confirmation des inscriptions

16h30 • Briefing

16h50/17h50 • Essais chronométrés

17h55 • Procédure de départ

18h00/00h00 • Course

00h15 • Podium

6 HEURES OPEN KART 2012 du Paul Ricard Karting Test Track

BULLETIN D'ENGAGEMENT TEAM

Samedi 2 Juin **Dimanche 8 Septembre**
Nom d'équipe :

Responsable d'équipe : **Pilote** **Oui** **Non**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Portable :

E-Mail : @

Adresse de Facturation :

Société :

Numéro TVA Intra communautaire:

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

E-Mail : @

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

**Je souhaite réserver l'inscription pour un ou plusieurs équipages à l'occasion du
« 6 HEURES OPEN KART du Paul Ricard Karting Test Track »**
 Samedi 2 Juin 2012 **Samedi 8 Septembre 2012**

**au tarif de 700€ TTC par équipe et par date, et joins pour valider mon inscription
le règlement par chèque à l'ordre de EXCELIS.**

équipe(s) au tarif de 700€ TTC/ équipe (inclus 6 pers maxi) soit :

accompagnant(s) au tarif de 20€ TTC (inclus buffet) soit :

Fait à

le :

Signature : (avec mention « Bon pour commande »)

6 HEURES OPEN KART 2012 du Paul Ricard Karting Test Track

BULLETIN D'ENGAGEMENT PILOTES

(Ne pas réinscrire le capitaine s'il est pilote)

Nom d'équipe :

Pilote N° 1

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Portable :

E-Mail : @

Né(e) le :

Pilote N°2

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Portable :

E-Mail : @

Né(e) le :

Pilote N°3

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Portable :

E-Mail : @

Né(e) le :

Pilote N°4

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Portable :

E-Mail : @

Né(e) le :

Pilote N°5

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Portable :

EMail : @

Né(e) le :

Pilote N°6

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Portable :

EMail : @

Né(e) le :